

ROYAUME DE BELGIQUE  
COMMUNE :  
REF. :

**DEMANDE D'AUTORISATION D'ETABLISSEMENT**  
**OU D'ACQUISITION DU STATUT DE RESIDENT DE LONGUE DUREE<sup>(1)</sup>**

Introduite conformément à l'article 16, § 1<sup>er</sup> ou § 2<sup>(1)</sup> de la loi du 15 décembre sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers et à l'article 29, § 1<sup>er</sup>, alinéa 1<sup>er</sup>, ou § 2, alinéa 1<sup>er</sup><sup>(1)</sup> de l'arrêté royal du 8 octobre 1981 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers.

nom : .....  
prénom : .....  
date de naissance : .....  
lieu de naissance : .....  
nationalité : .....  
numéro d'identification dans le Registre national : .....  
demeurant à : .....

L'intéressé(e) s'est présenté(e) à l'administration communale afin<sup>(2)</sup> :

- d'introduire une demande d'autorisation d'établissement, conformément aux articles 14 et 15 de la loi du 15 décembre 1980.

L'intéressé(e) a produit les documents/preuves suivant(e)s :

- Passeport : .....  
 Casier judiciaire : .....

- d'introduire une demande d'acquisition du statut de résident de longue durée, conformément à l'article 15bis de la loi du 15 décembre 1980.

L'intéressé(e) a produit les documents/preuves suivant(e)s :

- Passeport : .....  
 Casier judiciaire : .....  
 Preuve de moyens de subsistance stables, réguliers et suffisants : .....  
 Preuve d'une assurance maladie : .....

Date et signature du (de la) requérant(e),

---

(1) Biffer la mention non applicable.  
(2) Cocher la case adéquate.